

“REVE-AILE TOI”

Le bilan de
compétences pour
construire le projet qui
vous ressemble



Objectifs du bilan

- ➔ Identifier et analyser vos compétences personnelles et professionnelles. Telles que vos valeurs, vos forces. Repérer vos besoins.
- ➔ Définir un projet professionnel réaliste et réalisable



La vie professionnelle est un mouvement. Changer d'emploi, faire le point sur sa carrière, trouver du sens, s'orienter ou se réorienter seul, n'est pas chose simple. Le bilan de compétences vous permet de traverser ces transitions pour favoriser la mise en mouvement.

C'est un accompagnement individualisé et personnalisé qui se déroulera en plusieurs étapes : introspective, explorative et plan d'action.

Durant l'accompagnement, nous vous aiderons à vous connecter ou reconnecter à votre Être, à vos forces et vos valeurs, à ce qui fait sens pour vous. Ceci pour progressivement ouvrir le champ des possibles et trouver votre voie, votre équilibre de vie.

Les étapes du bilan

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par la Loi du 31 Décembre 1991 (R. 6322-35), la Loi n°2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », les articles qui la régissent sont le L6313-1, L 6313-4 et R 6313-4 à R6313-7 du Code du Travail. Ce cadre définit notamment les trois phases règlementaires à la réalisation du bilan.

Les phases

1. PHASE PRÉLIMINAIRE

- Analyser votre demande et vos besoins
- Définir ensemble le format le mieux adapté à votre situation et vos besoins
- Définir ensemble le déroulement du bilan et les modalités

2. PHASE D'INVESTIGATION

- Identifier vos forces, vos valeurs, ce qui vous motive à vous lever chaque matin
- Identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles
- Explorer vos projets professionnels et les affiner en fonction de vos aspirations
- Vérifier la faisabilité du projet en le confrontant à la réalité du terrain

3. PHASE DE CONCLUSION

- Formaliser par écrit les étapes du bilan réalisé
- Co-construire le plan d'actions
- Remettre la synthèse du bilan

- Durée** → 24h dont 12h d'entretiens individuels et 12h de travail inter-séance
- Ou 24h dont 16h d'entretiens individuels et 8h de travail inter-séance

Les outils

QUESTIONNAIRES ET TESTS

Valeurs, forces, personnalité, intérêts professionnels, intelligences multiples, enquêtes métiers...

ECOUTE ACTIVE ET QUESTIONNEMENT OUVERT

Techniques d'entretien en face à face, de reformulation

CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES DE LA CONSULTANTE

Connaissance du marché de l'emploi, des métiers, des formations et des dispositifs de financement possible, des Techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien de recrutement).

EXERCICES EN INTERSÉANCE

A la fin de chaque séance, vous repartirez avec des exercices à faire pour le prochain rendez-vous.

REDACTION D'UNE SYNTHÈSE

A la fin du bilan, une synthèse sera coconstruite afin de mettre en lumière le résumé de votre démarche, les points essentiels et le plan d'action personnalisé pour vous permettre de mener à terme votre projet.

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Lors de la prise de contact, une étude de la faisabilité de la prestation sera faite afin de proposer la solution la plus adaptée à vos besoins (poursuite de la prestation ou orientation vers un partenaire).

Suivi de l'action

- Signature de la feuille d'émargement lors de chaque rendez-vous
- Durant chaque séance, par le suivi de vos démarches effectuées
- Un accès en illimité par messagerie WhatsApp 5j/7 du lundi au vendredi de 9h à 18h pour échanger si besoin entre les séances et répondre à vos questionnements
- La corédaction de la synthèse à l'issue du bilan permettra de poser par écrit votre cheminement, de vérifier l'atteinte de votre-vos objectifs et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Modalités

PUBLIC - PRÉREQUIS

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics, salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants. Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour utiliser les supports, répondre aux questionnaires et réaliser les tests.

DURÉE

La durée d'un bilan peut varier de 6 semaines à 3 mois et comprend un point de suivi à 6 mois de la date de fin de la prestation.

LIEU DES SÉANCES

En présentiel, au cabinet de la consultante à Montberon ou en distanciel (Visio)

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Les locaux sont accessibles aux PMR, si besoin, les rendez-vous pourront également se faire en Visio.

TARIFS

Parcours "Rêve-aile toi" essentiel

1h30 de RV préliminaire

6 RV individuels de 1h30

12h de travail personnel
guidé

1h30 de Rv de conclusion

1 accès en illimité durant
toute la durée du bilan
par WhatsApp du lundi
au vendredi de 9h à 18h

Document de synthèse

Envoi par mail des
exercices inter séances

1950€

JG

Parcours "Rêve-aile toi" approfondi

1h30 de RV préliminaire

6 RV individuels de 1h30
+ 4h de RV individuels avec
des questionnaires et tests
plus approfondis sur la
connaissance de soi et de
ses propres besoins.

8h de travail personnel
guidé

1 accès en illimité durant
toute la durée du bilan par
WhatsApp du lundi au
vendredi de 9h à 18h

1h30 de RV de conclusion

Document de synthèse

Envoi par mail des exercices
inter séances

2400€



MODALITÉS DES DÉLAIS D'ACCÈS ET FINANCEMENT

MODALITÉS

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention est signée et que la totalité du règlement est payé.

Les délais d'accès à l'action sont de 15 jours une fois l'inscription validée.

Les entretiens peuvent se dérouler en VISIO ou en PRESENTIEL (cabinet situé au 4 rue Félix Sicard, 31140 MONTBERON)

Les rendez-vous se dérouleront selon le planning établi ensemble lors du premier rendez-vous.

FINANCEMENT

Il existe plusieurs possibilités de financement pour votre bilan : CPF, plan de développement des compétences, autofinancement.

Nous sommes à votre disposition pour vous guider dans votre choix en fonction de votre situation.

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE



Nous avons des séances de **supervision** afin d'améliorer nos pratiques.



La **confidentialité** et le **non jugement** sont des fondamentaux de notre éthique.



Le **consentement** du ou de la bénéficiaire est un prérequis au démarrage de l'action, quel qu'en soit le prescripteur

CONTACT



Jessica GELOT

Consultante en bilan de compétences et
d'orientation

Thérapeute Individuelle et Familiale



07 63 45 06 15



Centre médical du Cordet

2 Impasse de vente farine

31290 **Villefranche de Lauragais**

Consultations possibles :

En **visio**

en cabinet à **Toulouse** (Saint
Cyprien)

A proximité de **Castelnaudary**

(11410)



contact@jessica-gelot.fr

